

ISSN 0154 - 2109



Rapport du Comité d'Homologation Auvergne : année 2019.

Thibault BRUGEROLLE et le CH Auvergne



LE GRAND-DUC N°88 (ANNEE 2020)



Introduction

Ce 16^{ème} rapport du Comité d'Homologation Auvergne (CHA) est la synthèse commentée des observations d'oiseaux rares et occasionnels homologués en 2019. Figurent également dans ce rapport les données d'espèces migratrices plus communes observées à des dates inhabituelles. Cette année, les données présentées concernent 58 taxons.

En 2019, le comité était composé de Thibault Brugerolle (président), Sébastien Heinerich, Romain Riols, Clément Rollant (secrétaire), Gilles Saulas, Pierre Tourret et Arnaud Trompat. En décembre, suite à un appel lancé auprès des personnes vérifiant les données de www.faune-auvergne.org pour apporter du renouveau au comité, Nicolas Laprairie a rejoint le groupe.

A la fin de l'année, le comité a revu la liste des espèces soumises à homologation en Auvergne. Cette révision est planifiée tous les 5 ans afin que la liste soit bien adaptée à l'évolution du statut des espèces en fonction des connaissances récentes. Pour qu'une espèce soit soumise à homologation, il faut qu'elle fournisse une moyenne de moins de 3 données annuelles sur les 10 dernières années (de 2009 à 2018) et une moyenne de moins de 3 données annuelles sur les 5 dernières années (de 2014 à 2018). Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, l'espèce n'est pas soumise à homologation. D'autre part, les périodes d'homologation ont été revues pour certaines espèces migratrices en fonction des données à des dates inhabituelles validées en 2019.

Les principaux changements suivants prennent donc effet au 1^{er} janvier 2020 :

- **Garrot à œil d'or** *Bucephala clangula* : désormais est soumis à homologation toute l'année. Autrefois hivernant et migrateur régulier dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme et plus occasionnel dans le Cantal et la Haute-Loire, le Garrot à œil d'or est devenu aujourd'hui un migrateur très rare et un hivernant occasionnel dans l'ensemble de la région.
- **Elanion blanc** *Elanus caeruleus* : désormais n'est plus soumis à homologation. Son statut a évolué de manière favorable : d'espèce occasionnelle dans les années 2000, il est devenu en une décennie un migrateur régulier en très faible effectif dans la région. De 2014 à 2018, il y a eu en moyenne 4,6 individus observés chaque année.
- **Pipit à gorge rousse** *Anthus cervinus* : désormais est soumis à homologation du 15/05 au 09/04. Le Pipit à gorge rousse était jusqu'ici soumis à homologation toute l'année. La régularité de son passage de mi-avril à début mai est désormais prouvée, notamment grâce aux nombreuses données concernant des migrateurs en halte chaque printemps dans les zones humides de la Planèze de Saint-Flour (15). Toutefois, les observations lors du passage d'automne sont bien plus rares et l'hivernage qui reste possible est inconnu en Auvergne. L'espèce reste donc soumise à homologation sauf lors du passage pré-nuptial.
- **Merle à plastron** *Turdus torquatus* : désormais n'est plus soumis à homologation en hiver. L'hivernage du Merle à plastron était donné comme accidentel jusqu'à la fin des années 90, il est devenu assez régulier cette dernière décennie dans les massifs montagneux où l'espèce niche. Cependant, le nombre d'hivernants est très variable d'un hiver à l'autre et les données au cœur de l'hiver de mi-janvier à fin février, indiquant des tentatives d'hivernage complet, restent rares, sans doute à cause de l'enneigement.
- **Tichodrome échelette** *Tichodroma muraria* : désormais n'est plus soumis à homologation en été. L'objectif initial du comité était que les données concernant des estivants voire des nicheurs possibles soient très bien documentées. Il y a eu 2 cas d'estivage dans les monts Dore cette dernière décennie. Mais l'homologation n'apportant pas de réelle plus-value à ces données et l'espèce n'étant pas difficile à identifier, le comité a décidé d'arrêter l'homologation des données estivales.

Par ailleurs, le comité a discuté du cas de la Bouscarle de Cetti dont le nombre de données annuelles s'est fortement accru récemment (3 en 2017, 8 en 2018 et encore 9 en 2019), entraînant un lourd travail pour les observateurs pour rédiger des descriptions et au comité pour les traiter. Sa présence croissante est semble-t-il logique dans le nord de l'Allier, d'où émane l'essentiel des observations, puisque la Bouscarle était aux portes de ce département depuis des années dans le Cher et la Nièvre. Cependant, cette augmentation des observations n'est que très récente et l'espèce ne fournit qu'une moyenne de 2,40 données par an entre 2014 à 2018, ce qui n'est pas suffisant pour que l'espèce sorte de la liste des espèces soumises à homologation. Néanmoins, le comité pourrait déroger à cette règle et a décidé pour le moment de laisser cette espèce « sous surveillance » pour une année encore, ne sachant pas si le retour de l'espèce est durable ou non, la Bouscarle de Cetti étant très sensible aux vagues de froid.

Parmi les observations les plus remarquables de l'année 2019, sont à souligner pour les oiseaux d'eau une nouvelle observation printanière de Chevalier grivelé, une espèce nord-américaine qui est soumise à homologation nationale ; la quatrième mention en Auvergne de la Marouette poussin, la dernière observation remontant à 1988 ; la cinquième mention de la Sterne caspienne et un passage remarquable de Plongeon imbrin en automne. Parmi les rapaces, sont à retenir le retour pour la troisième fois d'une Buse pattue sur son site d'hivernage de la Planèze de Saint-Flour (15) et la belle année pour le Pygargue à queue blanche qui fournit des données en des lieux inhabituels pour une fois. Chez les passereaux, on notera surtout la première mention au XXI^{ème} siècle du Traquet oreillard et les 6^{èmes} mentions en Auvergne à la fois pour le Phragmite aquatique et l'Hirondelle rousseline.

Liste systématique des données acceptées pour l'année 2019 (catégorie A et C)

Les données sont présentées comme suit :

1- Nom français, nom scientifique.

2- Entre parenthèses, les premiers chiffres indiquent respectivement le nombre de données homologuées en Auvergne depuis la création du CHR Auvergne (2003) ou du CHD 43 (1998) et le nombre d'individus correspondant (l'année en cours est exclue) ; les deux derniers chiffres, le nombre de données homologuées et le nombre d'individus au cours de l'année mentionnée.

3- Année (si antérieure à 2019).

4- Département dans l'ordre alphabétique puis la localité : commune et entre parenthèses lieu-dit (non mentionné si l'auteur de la donnée ne souhaite pas le dévoiler).

5- Effectif, âge et sexe si connus.

6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur.

7- Date d'observation.

8- Observateur(s), limité à trois, ou anonyme si l'observateur ne souhaite pas que son nom apparaisse.

9- Commentaires éventuels.

10- La liste taxonomique est la Liste officielle des Oiseaux de France (CAF, 2007). Sont prises en compte les modifications ultérieures proposées par la CAF, dont celle de 2016.

11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.

12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : *Cygne chanteur* : 1 ad. du 26 mars au 11 avril 2019 à Polminhac (le Pesquier) (B. Mergnat et al. in Brugerolle et le CH Auvergne, 2020).

Abréviations utilisées :

ind. : individu(s) - ad. : adulte(s) - subad. : subadulte - m. : mâle - fem. : femelle - imm. : immature – cht : chanteur(s)

CYGNE CHANTEUR – *Cygnus cygnus* (5/11 - 1/1)

Cantal : Polminhac (le Pesquier), 1 adulte du 26 mars au 11 avril (B. Mergnat et al.).

La dernière observation en Auvergne remontait à 2016 avec un individu observé le 16 mars à la Roche-Noire (63). Il s'agit de la troisième donnée dans le Cantal et elle rappelle étrangement les deux précédentes puisque toutes les 3 sont printanières. En effet, un adulte avait stationné du 13 au 28 avril 2014 à la Narse de Pierrefitte à Talizat puis de nouveau un adulte avait effectué deux courts séjours sur ce site l'année suivante du 7 au 10 mars puis du 21 au 31 mai.

FULIGULE NYROCA – *Fuligula nyroca* (18/24 - 3/4)

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 mâle le 2 juin (C. Pradel).

Puy-de-Dôme : la Roche-Noire (le Pacage), 2 femelles le 18 mars (F. et C. Collin et al.) ; Besse-et-Sainte-Anastaise (lac de Bourdouze), au moins 1 mâle le 30 mars (T. Lyon).

Très bonne année avec 3 observations. Les deux observations en mars ont été effectuées à des dates désormais classiques lors de la remontée pré-nuptiale. L'observation en juin dans le Cantal est plus inattendue puisqu'il s'agit de la première observation pour ce mois d'après les archives de la LPO Auvergne. Précisons tout de même qu'il ne fait aucun doute que le nyroca ne s'est pas reproduit sur cette zone humide malgré la date de cette observation, la narse de Pierrefitte étant très souvent visitée par les ornithologues tout au long du printemps.



Figure 1 : Fuligule nyroca, femelles, la Roche-Noire (63), mars 2019 (F. et C. Collin)

MACREUSE NOIRE – *Melanitta nigra* (4/5 - 1/1)

Puy-de-Dôme : Isserteaux (étang des Maures), 1 femelle le 6 avril (T. Brugerolle).

Il ne s'agit que de la quatrième donnée depuis le début des années 2000. La dernière observation remonte au 18 février 2015 à Corent (63). Une observation avait déjà été faite au mois d'avril, également le 6, en 2008 à Pérignat-sur-Allier dans le Puy-de-Dôme. L'espèce reste bien plus rare que la Macreuse brune en Auvergne.

MACREUSE BRUNE – *Melanitta fusca* (12/21 - 1/5)

Haute-Loire : Lapte (barrage de Lavalette), 5 fem. ou imm. de première année le 1^{er} décembre (J.-P. et V. Boulhol, C. Chaize, M. Schmitt, A. Bruyère, J. Fouvet).

Il ne s'agit que de la deuxième mention de cette espèce en Haute-Loire. La précédente observation concernait 2 individus notés à Brives-Charensac le 14 décembre 2007. Bien que considérée encore comme une espèce très rare, la Macreuse brune se montre chaque année en Auvergne depuis 2016 avec en moyenne deux à trois données par an ces 4 dernières années.

HARLE HUPPE – *Mergus serrator* (18/37 - 1/4)

Haute-Loire : Lapte (barrage de Lavalette), 1 m. ad. et 3 fem. ou imm. de première année le 30 novembre (J.-P. Boulhol).

La date de passage est très classique et conforme à ce qui est observé ces dernières années puisque toutes les observations lors du passage post-nuptial depuis 10 ans ont eu lieu entre le 15 novembre et le 10 décembre. Le Harle huppé est observé chaque année en Auvergne depuis 2013 fournissant en moyenne 1 à 2 données par an. Il est avant tout observé en novembre et début décembre avec quelques très rares mentions en janvier, avril et mai. Aucun hivernant stationnant sur une longue durée n'a été signalé depuis 2010, cette espèce n'étant vraiment que de passage en Auvergne.

HARLE BIEVRE – *Mergus merganser* (date précoce)

Allier : Villeneuve-sur-Allier (pont sur l'Allier), 1 fem. ou imm. de première année le 15 octobre (A. Voute).

Étonnamment, il s'agit de la donnée la plus précoce dans les archives de la LPO Auvergne. Les premiers Harles bièvres de l'automne sont habituellement notés dans la troisième décennie de novembre et la précédente date record d'arrivée en automne était le 15 novembre 1998. Il y a eu toutefois quelques cas d'estivage par le passé en Auvergne. A noter aussi que le nombre de données annuelles de Harle bièvre est en net déclin depuis 2010. Il n'est pas aussi rare que le Harle huppé mais peut être considéré aujourd'hui comme une vraie rareté avec en moyenne 4 à 5 données par an sur la dernière décennie.

PLONGEON IMBRIN – *Gavia immer* (7/7 - 4/4)

Cantal : Trémouille (lac de Lastiouilles), 1 le 30 novembre (T. Leroy).

Puy-de-Dôme : Mont-Dore (lac de Guéry), 1 imm. de première année du 14 au 23 novembre (anonyme *et al.*) ; Compains (lac de Montcineyre), 1 imm. de première année du 15 au 21 novembre (G. Riou, A. Bernard *et al.*) ; Thiers (base de loisirs), 1 imm. de première année du 15 décembre au 28 décembre (J.-F. Carrias *et al.*).

Passage exceptionnel puisque c'est la première fois que 4 individus sont notés au cours du même automne / début d'hiver et l'espèce n'est pas observée chaque année en Auvergne. Les données sur les lacs du Guéry et de Montcineyre sont remarquables puisque ce sont des lacs de montagne à respectivement 1247 et 1182 mètres d'altitude dans un paysage enneigé cette mi-novembre et qu'ils ne sont pas réputés pour attirer les oiseaux d'eau. La dernière donnée de Plongeon imbrin remontait à 2017 avec un oiseau de première année retrouvé mort sur une route le 14 novembre à Saint-Julien-d'Ance en Haute-Loire.



Figure 2 : Plongeon imbrin, première année, Mont-Dore (63), novembre 2019 (C. Taillandier)

BLONGIOS NAIN – *Ixobrychus minutus* (20/21 - 5/5)

Allier : Beaulon (le May), 1 cht les 4 et 5 juin (T. Lyon).

Cantal : Sériers (bourg), 1 le 27 avril (P.-J. Dubois).

Haute-Loire : Azérat (la Vergnassiroune), 1 mâle le 26 avril (Y. Bruyère).

Puy-de-Dôme : Gerzat (marais de Lambre), 1 mâle les 6 et 7 mai (J.-P. Meuret, A. Charreyron *et al.*) ; Veyre-Monton (Veyre), 1 le 2 septembre (T. Brugerolle).

Une très belle année pour ce petit ardéidé. Tout d'abord, un chanteur est noté deux jours de suite sur un étang favorable à la nidification en Sologne bourbonnaise. C'est la première fois depuis 2014 qu'une nidification est soupçonnée pour cette espèce classée en danger critique d'extinction dans la Liste rouge des Oiseaux d'Auvergne (Riols et al., 2016). Par ailleurs, les données à Sériers et à Veyre-Monton concernent 2 oiseaux en migration active de nuit et ont été détectés grâce à un enregistrement nocturne en continu, un bon moyen pour détecter le passage migratoire de cette espèce si discrète le jour. Enfin, le Blongios n'avait plus été noté en Haute-Loire depuis 2006 et dans le Cantal depuis 2014.



Figure 3 : Blongios nain, mâle, Azérat (43), avril 2019 (Y. Bruyère)

SPATULE BLANCHE – *Platalea leucorodia* (33/41 - 1/1)

Allier : le Veurdre, 1 le 24 juin (J.-C. Sautour).

Cet oiseau a été observé posé dans une importante héronnière. Après 3 années fastes en 2015, 2016 et 2017, le nombre de données annuelles a brusquement chuté ensuite : aucune spatule n'a été vu en 2018 et une seule en 2019. C'est dire en fait l'irrégularité et le caractère imprévisible de ses apparitions en Auvergne, d'autant plus que cette espèce peut apparaître quasiment tous les mois de l'année sauf en hiver où elle reste vraiment rarissime chez nous.

ELANION BLANC – *Elanus caeruleus* (24/24 - 6/6)

Cantal : Albepierre-Bredons (Prat de Bouc, le Cantal), 1 le 13 octobre (M. Vérité, N. Lolive, T. Roques *et al.*) ; Ytrac (Peyre-Blanche), 1 du 18 novembre au 14 décembre (S. Céaux *et al.*).

Haute-Loire : le Brignon (les Salles, Chabreyrac), 1 le 18 mai (J. Montagne, L. Boizot, N. Grange *et al.*) ; Paulhaguet (Vivaraire), 1 le 9 juin (S. Bara) ; Costaros (Costaros), 1 le 2 novembre (P. Boudarel).

Puy-de-Dôme : Saint-Gal-sur-Sioule (la Faye), 1 le 8 août (H. Samain, J.-J. Limoges).

Le nombre de données avait légèrement marqué le pas en 2018 (N = 3) mais 2019 est à nouveau une belle année avec un total de 6 individus. L'espèce ne sera plus soumise à homologation à partir de 2020 car l'Elanion est devenu désormais trop régulier en Auvergne avec une moyenne de 5 à 6 données annuelles depuis 2015 et n'entre plus dans les critères des espèces présentes sur la liste du Comité d'homologation. A nouveau, aucune nidification n'a été soupçonnée cette année. Ce rapace semble bien apprécier le bassin d'Aurillac cependant puisque ce n'est pas la première observation dans ce secteur, loin s'en faut.

MILAN NOIR – *Milvus migrans* (hivernage)

Cantal : Andelat (décharge des Cramades), 2 à 3 individus (2 ad. et 1 imm. de première année) du 19 novembre 2019 au 4 janvier 2020 (M. Vérité, R. Riols, S. Reyt *et al.*) ; Chalvignac (Aymons), 1 le 2 janvier 2020 (R. Cousteix) ; Leynhac (le Devez), 1 imm. de deuxième année le 12 janvier 2020 (J.-C. Boyer).

Puy-de-Dôme : Aulhat-Saint-Privat (la Gravière), Sauxillanges (Lospeux), 1 adulte le 1er décembre 2019 et les 1er et 4 janvier 2020 (T. Brugерolle).

*L'effectif hivernant en 2019 / 2020 en Auvergne est de l'ordre de 5 ou 6 individus. La décharge des Cramades à Andelat accueille comme à son habitude des hivernants. La plupart des Milans noirs sont signalés dans le Cantal et sont notés dans des secteurs avec des effectifs importants de Milans royaux hivernants. Dans le Puy-de-Dôme, il s'agit de la première donnée d'hivernage dans le bassin de Sauxillanges, secteur qui accueille le plus grand dortoir de Milan royal du département en hiver ces dernières années. Les photos de l'individu de deuxième année observé à Leynhac montrent a priori une légère influence lineatus et en ferait un Milan noir oriental *Milvus migrans migrans* x *Milvus migrans lineatus*.*



Figure 4 : Milan noir, deuxième année, Leynhac (15), janvier 2020 (J.-C. Boyer)

MILAN NOIR x MILAN ROYAL – *Milvus migrans* x *Milvus milvus* (2/2 - 1/1)

Cantal : Andelat (décharge des Cramades), 1 adulte le 29 décembre (R. Riols).

Cet oiseau est noté pour son 3^{ème} hiver consécutif sur cette décharge qui accueille le plus grand dortoir de Milans royaux et noirs d'Auvergne chaque hiver.

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE – *Haliaeetus albicilla* (8/8 - 4/4)

Allier : Saint-Ennemond (les Danguis), 1 le 9 février (J.-F. Désiré) ; Lusigny (les Loges de Creuse), 1 imm. le 29 octobre (T. Lyon).

Puy-de-Dôme : Pont-du-Château (les Palisses), 1 imm. le 24 janvier (M. Ausanneau) ; la Roche-Noire (Belle-Rive), un imm. de première année le 26 octobre (M. Carli).

Le Pygargue n'avait jamais fourni autant de données sur une seule année. Et pour une fois aucune observation n'a été faite dans le Val d'Allier bourbonnais, son secteur privilégié en hiver, notamment la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier. L'espèce est devenue régulière en très faible effectif dans le département de l'Allier en hiver mais elle est exceptionnelle à occasionnelle partout ailleurs. Par exemple, la dernière observation dans le Puy-de-Dôme remontait au 25 octobre 2012 à Veyre-Monton. Petit à petit, il commence à se dessiner un pic du passage migratoire post-nuptial qui serait dans la dernière semaine du mois d'octobre.

VAUTOUR PERCNOPTERE – *Neophron percnopterus* (15/16 - 1/1)

Cantal : Saignes (Bois de Janiac), 1 ad. le 13 mai (R. Cousteix).

La date d'observation est assez classique mais la localisation l'est beaucoup moins car le Vautour percnoptère est rarement observé en dehors des Monts du Cantal dans ce département. Depuis 2009, le Vautour percnoptère fait des apparitions très régulières en Auvergne puisqu'il a été observé chaque année sauf en 2013 et 2014. Le nombre de données annuelles reste cependant très faible, souvent une seule, parfois trois.

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC – *Circaetus gallicus* (date tardive)

Haute-Loire : Chaudeyrolles (les Faux), 1 le 25 octobre (E. Hostein).

A nouveau une donnée tardive cet automne qui fait suite à deux autres données tardives en 2018 : 1 immature de première année vraisemblablement affaibli le 24 octobre à Saint-Ilpize (43) et 1 individu le 22 octobre à Saulzet-le-Froid (63). Les données de Circaète-Jean-le-blanc sont soumises à homologation à partir du 20 octobre, tous les oiseaux ayant normalement quitté notre région avant cette date.

BUSARD PALE – *Circus macrourus* (14/14 - 3/3)

Cantal : Coltines (Vaux), 1 m. ad. le 18 mars (M. Vérité).

Puy-de-Dôme : le Vernet-Sainte-Marguerite (les Combes), 1 m. ad. le 18 avril (L. Bélenguier) ; Olloix (rue de la Gapade), 1 m. ad. le 19 octobre (C. Rollant, A. Armand).

2016 Puy-de-Dôme : Saint-Anthème (Jasseries de Viallevieille), 1 m. ad. le 15 septembre (X. Mugnier).

Cette dernière décennie, le Busard pâle a été observé chaque année, fournissant en moyenne 2 données annuelles pour un total de 21 individus. La majorité des observations (N = 14) concerne des mâles adultes ou de troisième année, puis des oiseaux de première année ou de deuxième année dans une moindre mesure. Jusqu'à présent, aucune femelle adulte n'a été observée.

BUSE PATTUE – *Buteo lagopus* (3/3 – 1/1)

Cantal : Ussel (pont de Chambeyrac, les Glairières), 1 f. ad. les 26 et 29 janvier (M. Vérité et al.).

Il s'agit très probablement de la femelle adulte ayant déjà séjourné ici lors de l'hiver 2010 / 2011 puis 2016 / 2017, cette espèce étant connue pour être fidèle à son site d'hivernage. Celui-ci ne serait que son site d'hivernage de repli puisque l'oiseau n'a pas été trouvé malgré des recherches lors de l'hiver 2017 / 2018 ni celui de 2019 / 2020.



Figure 5 : Buse pattue, femelle adulte, Ussel (15), janvier 2019 (M. Vérité)

FAUCON KOBEZ – *Falco vespertinus* (date précoce)**Cantal** : Coren (la Brousse), 1 m. ad. le 20 avril (M. Vérité).

Il s'agit d'une donnée légèrement précoce, la plupart des Faucons kobez transitant par la région le printemps étant plutôt notés fin avril et surtout courant mai. Les données semblant récurrentes entre le 15 et le 20 avril ces dernières années même si elles restent peu nombreuses, le comité a décidé de faire terminer la période d'homologation au 14 avril.

MAROUETTE POUSSIN – *Porzana parva* (0/0 - 1/1)**Haute-Loire** : Borne (le Lac), 1 imm. de première année du 8 au 18 août (M. Lacroix et al.).

Il s'agit de la première mention pour la Haute-Loire de cette espèce qui n'avait plus été notée en Auvergne depuis plus de 30 ans. En France, elle est surtout observée à l'est du pays lors de ses passages migratoires pour rejoindre ou quitter les zones humides d'Europe de l'Est où elle niche principalement ainsi que certaines zones marécageuses du sud de la Scandinavie. Par le passé, elle n'avait été signalée qu'à 3 reprises en Auvergne, toutes les observations provenant du département de l'Allier : une donnée validée par le CHN en septembre 1988 à Treignat, les 2 autres datant d'avant la création du CHN – un chanteur en août 1974 à Charmeil et 1 trouvée morte en avril 1982 au Mayet-de-Montagne (Boitier (coord.), 2000).

HUITRIER PIE – *Haematopus ostralegus* (7/12 - 1/1)**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Veyre), 1 le 15 août (T. Brugerolle).

Cet oiseau a été détecté grâce à un enregistrement nocturne en continu. Le passage migratoire de ce limicole côtier est très faible à l'intérieur des terres et il n'a été signalé qu'à 9 reprises depuis le début des années 2000 en Auvergne. De plus, ses stationnements sont de très courte durée, ce qui amoindrit les chances de le rencontrer. Depuis 2000, 4 observations ont été faites lors du passage pré-nuptial entre le 14 mars et le 3 mai et 5 lors du passage d'automne, du 8 août au 10 novembre, les observations réalisées au mois d'août étant majoritaires.

PLUVIER ARGENTE – *Pluvialis squatarola* (21/24 - 3/3)**Allier** : la Ferté-Hauterive (Boudemange), 1 du 13 au 21 octobre (F. Guélin et al.).**Cantal** : Cussac (narse de Lascols), 1 le 15 mai (R. Riols), 1 m. ad. le 19 mai (M. Vérité).

Que du classique : des observations sur la Planèze de Saint-Flour au mois de mai et une donnée dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier au mois d'octobre. Le nombre de données en 2019 est conforme à ce qui avait été noté les années précédentes avec en moyenne 2 à 3 données annuelles sur les 5 dernières années.

BECASSEAU SANDERLING – *Calidris alba* (3/4 - 2/4)**Cantal** : Trémouille (lac de Lastiouilles), 3 le 8 mai puis 1 le 10 mai (T. Leroy et al.).**Haute-Loire** : Borne (le Lac), 1 imm. de première année les 7 et 8 septembre (D. Perrocheau, C. Tomati, A. Bruyère).

Cette espèce n'avait plus été notée en Auvergne depuis 2015. Cette année-là, il avait d'ailleurs été observé au Lac à Borne le 13 août. Le Bécasseau sanderling reste rare à l'intérieur des terres et préfère les milieux côtiers sablonneux. Depuis le début des années 2000, on compte 14 données pour un total de 23 individus. Le passage migratoire du printemps s'étale du 22 avril au 3 juin, avec des observations faites principalement au mois de mai, et celui d'automne en août / septembre. Il existe toutefois une donnée les 9 et 11 novembre 2003 dans l'Allier qui doit concerner un migrateur tardif.



Figure 6 : Bécasseau sanderling, Trémouille (15), mai 2019 (R. Cousteix)

BECASSEAU DE TEMMINCK – *Calidris temminckii* (10/15 - 4/4)

Allier : Saint-Rémy-en-Rollat (boire des Carrés), 1 ad. du 3 au 6 septembre (P. Bèze *et al.*) ; Valigny (étang de Goule), 1 les 6 et 7 septembre (H. Samain *et al.*).

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 ad. le 19 mai (anonyme) ; Cussac (narse de Lascols), 1 ad. le 11 août (anonyme).

Très bonne année puisque aucun Bécasseau de Temminck n'avait été noté en 2018 et un seul individu avait été observé en 2017. Ces 10 dernières années, l'espèce fournit en moyenne un peu plus de 2 données par an. Ce bécasseau est plus souvent signalé lors du passage d'automne de juillet à début octobre que lors du passage migratoire pré-nuptial qui se déroule essentiellement de mi-avril à mi-mai. Il est le plus souvent noté à l'unité et l'observation de 3 individus à Borne le 28 avril 2013 paraît vraiment exceptionnelle avec du recul.

BECASSEAU COCORLI – *Calidris ferruginea* (5/12 - 4/5)

Allier : Valigny (étang de Goule), 2 imm. de première année le 1^{er} septembre (A. Trompat) puis un imm. de première année du 6 au 8 septembre (H. Samain *et al.*).

Haute-Loire : Borne (le Lac), 1 imm. de première année du 5 au 9 septembre (C. Tomati, D. Perrocheau *et al.*).

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 ad. les 4 et 5 août (S. Reyt *et al.*) puis 1 le 15 août (F. Van Rooij).

Intéressante série de données estivales car ce bécasseau peinait depuis 2014 à fournir sa donnée annuelle. Cette dernière décennie, toutes les observations ont été faites lors du passage migratoire d'automne, s'étalant du 4 août au 27 septembre, à l'exception d'une donnée printanière le 30 avril 2013 à Chemilly dans l'Allier. A noter aussi que la dernière observation dans le Cantal remontait à 2010 et concernait 7 puis 2 individus observés les 27 et 28 août au lac du Tact à Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

CHEVALIER STAGNATILE – *Tringa stagnatilis* (4/4 - 1/1)

Cantal : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 ad. le 3 août (S. Reyt).

Il s'agit de la 6^{ème} donnée en Auvergne depuis 2000. La narse de Pierrefitte avait récemment déjà accueilli ce chevalier : un individu le 22 avril 2013 et un autre les 19 et 20 avril 2018. Les mentions lors du passage post-nuptial sont rares puisqu'on ne trouve que deux autres données à cette période de l'année dans les archives de la LPO Auvergne : 1 le 6 août 1990 à Varennes-sur-Allier (03) et 1 le 9 novembre 1991 à la Ferté-Hauterive (03). Ces 20 dernières années, cinq des six mentions de ce limicole proviennent des zones humides de la Planèze de Saint-Flour dans le Cantal.

TOURNEPIERRE A COLLIER – *Arenaria interpres* (6/8 - 2/2)

Allier : Valigny (étang de Goule), 1 imm. de première année du 6 au 11 septembre (H. Samain *et al.*).

Haute-Loire : Borne (le Lac), 1 le 30 août (C. Tomati).

L'espèce est très irrégulière à l'intérieur des terres et n'est pas observée chaque année en Auvergne. En été, elle peut être vue fin août – début septembre avec un peu de chance lors de son passage post-nuptial. L'observation à Borne est la première mention de cette espèce en Haute-Loire. La dernière donnée en Auvergne remonte au 27 août 2016 et concernait 2 individus observés à Chemilly dans l'Allier.

GOELAND ARGENTE – *Larus argentatus* (2/2 - 1/1)

Allier : Bayet (la Grange coupée), 1 adulte le 27 janvier (M. Kreder, S. Heinerich).

Cet oiseau a été observé posé au bord d'une route, probablement épuisé à cause d'une tempête de vent d'ouest. Le Goéland argenté est rarissime en Auvergne depuis le début années 2000 puisqu'il n'a été observé qu'à 2 autres reprises : 1 adulte le 25 novembre 2007 à Pérignat-sur-Allier dans le Puy-de-Dôme et 1 immature de deuxième année le 25 janvier 2014 sur la même commune. Toutes les mentions récentes sont donc hivernales.



Figure 7 : Goéland argenté, adulte, Bayet (03), janvier 2019 (M. Kreder, S. Heinerich)

STERNE CASPIENNE – *Hydroprogne caspia* (2/3 - 1/1)

Allier : Saint-Bonnet-Tronçais (étang de Tronçais), 1 adulte le 15 mai (P. Giosa).

Il ne s'agit que de la 5^{ème} mention en Auvergne depuis les années 1960, la première étant relativement récente (1995). Trois observations ont été effectuées en mai lors du passage pré-nuptial et 2 en août lorsque les oiseaux des populations d'Europe du Nord redescendent en été. La Sterne caspienne a été observée à 4 reprises dans le département de l'Allier et une fois dans le Puy-de-Dôme. Aucune mention n'est connue dans le Cantal et en Haute-Loire.

GUIFETTE NOIRE – *Chlidonias niger* (date tardive)

Haute-Loire : Borne (le Lac), 1 imm. de première année du 23 octobre au 3 novembre (C. Tomati *et al.*).

Le 3 novembre devient la date la plus tardive enregistrée pour cette espèce en Auvergne. A l'échelle nationale, les observations sont rares au mois de novembre sans pour autant être exceptionnelles. La précédente observation la plus tardive dans notre ex-région était le 17 octobre 2004.

COUCOU GEAI – *Clamator glandarius* (3/3 - 2/2)

Haute-Loire : Sanssac-l'Eglise (Vourzin), 1 imm. de deuxième année le 18 mai (D. Pages, S. Boursange, T. Brugerolle) ; les Vastres (stade de football), 1 imm. de première année du 30 août au 11 septembre (C. Chaize *et al.*).

Onzième et douzième mentions du Coucou geai en Auvergne. La Haute-Loire est le département qui compte le plus d'observations de cette espèce méditerranéenne. Le Coucou geai avait toujours été signalé de mai à août et l'oiseau stationnant aux Vastres apporte la première donnée au mois de septembre. Toutes les observations concernent des oiseaux immatures, soit de première année soit de deuxième année.



Figure 8 : Coucou geai, première année, les Vastres (43), septembre 2019 (C. Chaize)

MARTINET A VENTRE BLANC – *Apus melba* (date tardive)**Puy-de-Dôme** : les Martres-de-Veyre (Puy de Tobize), 3 le 3 novembre (T. Brugerolle).

Les données de Martinet à ventre blanc sont soumises à homologation du 1^{er} novembre au 10 mars. L'observation de 2019 rappelle deux autres données homologuées en 2018 à quelques kilomètres de là : 6 à 10 individus le 1^{er} novembre à Mirefleurs et aux Martres-de-Veyre puis 3 individus vus le 2 novembre à Veyre-Monton. Toutes ces données concernent très probablement des individus n'étant pas encore partis en migration et appartenant à la population nicheuse de Cournon-d'Auvergne située à une dizaine de kilomètres. Les observations légèrement tardives se multipliant dans ce secteur, le Comité a décidé de faire débiter la période d'homologation le 5 novembre désormais.

TORCOL FOURMILIER – *Jynx torquilla* (date tardive)**Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand (la Raye-Dieu), 1 le 20 octobre (L.-K. Jean).

Il s'agit de la donnée la plus tardive en Auvergne, la précédente date record étant le 19 octobre 1976. Les années précédentes, les derniers Torcols fourmiliers de l'année avaient été notés le 28 septembre 2018, le 18 septembre 2017, le 22 septembre 2016, le 18 septembre 2015 et le 24 septembre 2014.

ALOUETTE CALANDRELLE – *Calandrella brachydactyla* (12/14 - 1/1)**Cantal** : Cussac (narse de Lascols), 1 le 29 avril (P.-J. Dubois).

Les apparitions de cette alouette sont régulières ces dernières années puisqu'elle a été notée 6 années sur 10 depuis 2010. Elle est surtout observée lors du passage pré-nuptial avec des données s'étalant entre le 8 avril et le 3 mai, le pic du passage semblant être dans la dernière décade du mois d'avril. Les données lors du passage post-nuptial en août – septembre sont bien plus rares, au nombre de 4 seulement dans la base de données www.faune-auvergne.org. On peut se demander d'où viennent les oiseaux signalés en migration active en automne.

HIRONDELLE RUSTIQUE – *Hirundo rustica* (date tardive, hivernage)**Allier** : Isle-et-Bardais (les Chamignoux), 1 le 25 décembre (H. Samain).**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes, Chamalières), 1 le 10 novembre (A. Crégu, L. Maly) ; Parentignat (les Mayères), 1 le 17 novembre (D. Pagès) ; Aulnat (Aulnat (E)), 1 le 18 novembre (S. Bara).

En automne, l'Hirondelle rustique effectue sa migration principalement du 10 août au 20 octobre, le pic migratoire étant en septembre. Les observations en novembre, principalement avant le 5, sont irrégulières cette dernière décennie avec 0 à 2 données par an sans tendance à l'augmentation. Les 3 données de cet automne entre le 10 et le 18 novembre sont donc remarquables. La présence d'une Hirondelle rustique le jour de Noël dans l'Allier est quant à elle exceptionnelle puisque seulement 2 observations hivernales sont répertoriées dans les archives de la LPO Auvergne, en décembre 1981 à Montluçon (03).

HIRONDELLE ROUSSELINÉ – *Cecropis daurica* (5/5 - 1/1)**Puy-de-Dôme** : Veyre-Monton (Veyre), 1 le 3 mai (T. Brugerolle).

6^{ème} mention de cette espèce méditerranéenne qui reste très occasionnellement observée en Auvergne. Sa première apparition dans notre ex-région ne date que de 1998 avec un individu signalé le 27 avril à Moulins dans l'Allier. Toutes les observations ont été effectuées au printemps avec un pic qui se dessine vers fin avril – début mai, ce qui est conforme aux observations faites en France hors zone méditerranéenne avec une majorité de données en avril - mai mais aussi quelques-unes en automne.

PIPIT A GORGE ROUSSE – *Anthus cervinus* (46/57 - 6/7)**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 22 avril (P.-J. Dubois, P. Crouzier) et 1 le 8 mai (anonyme); Tanavelle (l'Adret), 1 le 24 avril (R. Riols) ; Cussac (narse de Lascols), 1 le 25 avril (P.-J. Dubois) et 2 le 29 avril (anonyme).**Haute-Loire** : Borne (le Lac), 1 le 18 avril (L. Boizot et al.).

Année correcte avec un total de 6 données pour un minimum de 7 individus. La donnée en Haute-Loire est à souligner puisque le Pipit à gorge rousse n'avait plus été noté dans ce département depuis 2009. Toutes les observations sont printanières à nouveau, comme l'essentiel des données en Auvergne.

JASEUR BOREAL – *Bombcilla garrulus* (x/x - 1/3)**Haute-Loire** : le Puy (IUFM), Vals-près-le-Puy (Inspection académique), 3 les 21 et 24 janvier (C. Tomati).

Observation étonnante puisque cette espèce venue de Scandinavie et de Sibérie a très peu été notée en France lors de l'hiver 2018-2019 (source : www.faune-france.org). Le Jaseur boréal n'avait d'ailleurs plus été observé en Haute-Loire depuis 2009. La dernière donnée en Auvergne datait du 3 janvier 2013 avec une quinzaine d'oiseaux observés à Saint-Martin-des-Olmes dans le Puy-de-Dôme. En France, la dernière invasion de Jaseurs boréaux remonte à l'hiver 2004-2005 et avant cela, il faut remonter à l'hiver 1965-1966.



Figure 9 : Jaseur boréal, Vals-près-le-Puy (43), janvier 2019 (C. Tomati)

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC – *Phoenicurus phoenicurus* (date tardive)

Cantal : Vebret (Couchal), 1 mâle le 7 novembre (R. Cousteix).

Le Rougequeue à front blanc est un migrateur total, la plupart des oiseaux ayant déjà quitté notre ex-région le 15 octobre et ne revenant qu'à partir du 25 mars. Cette donnée est la plus tardive en Auvergne. La précédente date record en automne était le 4 novembre 2017. Il est à noter aussi que les observations au-delà du 20 octobre se multiplient ces dernières années, laissant entendre que le passage migratoire d'automne est en partie de plus en plus tardif.

TARIER DES PRES – *Saxicola rubetra* (date tardive)

Cantal : Vebret (Arzeyre), 1 imm. de première année le 24 novembre et le 1^{er} décembre (R. Cousteix).

Premières données validées par le comité aux mois de novembre et de décembre depuis que la base de données www.faune-auvergne.org existe. L'espèce avait été signalée par le passé comme un hivernant occasionnel en Auvergne mais jamais ces données datant d'il y a longtemps n'ont pu être vérifiées. Le passage migratoire d'automne du Tarier des prés se déroule principalement de mi-août à la première décade d'octobre. Ces 5 dernières années, les dernières observations de l'année avaient été faites le 13 octobre 2018, le 25 octobre 2017, le 16 octobre 2016, le 10 octobre 2015 et le 21 octobre 2014.



Figure 10 : Tariet des prés, première année, Vébret (15), novembre 2019 (R. Cousteix)

TRAQUET MOTTEUX – *Oenanthe oenanthe* (date tardive)**Puy-de-Dôme** : Tauves (les Chaumettes-Basses), 1 le 10 novembre (T. Joubert).

En automne, le Traquet motteux effectue son passage migratoire principalement du 10 août au 20 octobre, quelques individus pouvant encore être vus en novembre. Les observations en novembre, principalement avant le 10, restent irrégulières avec 0 à 5 données par an cette dernière décennie. L'observation la plus tardive en Auvergne a été faite le 16 novembre 2011 au Vernet-Sainte-Marguerite dans le Puy-de-Dôme.

TRAQUET OREILLARD – *Oenanthe hispanica* (0/0 - 1/1)**Cantal** : les Ternes (les Bedilles), 1 mâle imm. de deuxième année le 3 juin (R. Riols).

La sous-espèce hispanica du Traquet oreillard a récemment été élevée au rang d'espèce, gardant le nom de Traquet oreillard, tandis que la sous-espèce melanoleuca est devenue elle-aussi une espèce avec pour nouveau nom le Traquet noir et blanc (Dufour et al., 2020). Bien que cette observation soit antérieure à ce changement taxonomique, il s'agit bel et bien ici d'un Traquet oreillard, une espèce qui niche en Afrique du Nord, dans la Péninsule ibérique et le sud de la France. La dernière observation en Auvergne d'un oiseau du complexe hispanica et melanoleuca remontait à 1999 ou 1997. La Liste commentée des Oiseaux d'Auvergne (Boitier (coord.), 2000) cite le Traquet oreillard comme accidentel dans le Cantal (une donnée en juillet 1985 à Ségur-les-Villas) et dans le Puy-de-Dôme (1 en avril 1983 à Saint-Priest-Bramefant et 1 en septembre 1999 à Saint-Donat – donnée non documentée) et comme un migrateur occasionnel en Haute-Loire, observé à l'unité, d'avril à juillet, à 5 reprises entre 1983 et 1997.



Figure 11 : Traquet oreillard, mâle deuxième année, les Ternes (15), juin 2019 (R. Riols)

MERLE A PLASTRON – *Turdus torquatus* (hivernage)**Puy-de-Dôme** : Mont-Dore (col de la Croix Saint-Robert), 1 le 5 janvier (D. Pagès, T. Lyon, C. Rollant et al.).

L'hivernage du Merle à plastron a été constaté lors de 4 hivers au cours de la dernière décennie :

- hiver 2013 – 2014 : deux oiseaux vus au même endroit à un mois d'intervalle en janvier – février dans le Massif du Sancy vers 1250 m d'altitude ;
- hiver 2015 – 2016 : un individu vu au même endroit à un mois et demi d'intervalle en décembre – janvier dans le Massif du Sancy vers 1125 m d'altitude ;
- hiver 2016 – 2017 : 18 oiseaux sur 3 sites dans les monts du Cantal et au moins 13 individus sur 5 sites dans le Massif du Sancy ;
- hiver 2018 -2019 : 1 individu dans le Massif du Sancy à 1445 m d'altitude.

GRIVE MAUVIS – *Turdus iliacus* (date tardive)**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 les 1^{er}, 19 et 25 mai (S. Boursange, D. Pagès et al.).

Donnée exceptionnelle car cette grive n'avait jamais été signalée si tard en Auvergne. Aucun élément n'a été donné sur son état de santé mais il est probable qu'il s'agissait d'un oiseau incapable de poursuivre sa migration. La Grive mauvis quitte d'habitude notre ex-région au plus tard le 15 avril pour rejoindre ses zones de nidification en Europe du Nord. Les années précédentes, les dernières Grives mauvis du printemps avaient été signalées le 8 avril 2018, le 29 mars 2017, le 4 avril 2016 et le 8 avril 2015.

BOUSCARLE DE CETTI – *Cettia cetti* (16/16 - 9/9)

Allier : Bessay-sur-Allier (les Pacages), 1 le 16 janvier (K. Guille) ; Lurcy-Lévis (Sezaux), 1 cht les 23 et 24 avril puis le 24 juin (A. Trompat *et al.*) ; Chemilly (les Moquets), 1 cht le 7 mai (S. Lovaty) ; Saint-Léopardin-d'Augy (rio de la Burge), 1 cht du 15 mai au 22 juin (J.-C. et M. Sautour) ; Charmeil (la Terre des Iles), 1 cht le 18 juin (S. Heinerich) ; Valigny (étang de Goule), 1 le 22 septembre (H. Samain).

Puy-de-Dôme : la Roche-Noire (Belle-Rive), 1 cht du 16 octobre au 11 novembre (M. Carli, P. Célia *et al.*) ; Lezoux (gare SNCF), 1 cht le 12 novembre (Y. Patris) ; Aydat (lac d'Aydat), 1 les 17 et 18 novembre (C. Pradel *et al.*).

Le nombre de données dans l'Allier est comparable à celui de l'année dernière et confirme le retour espérans-le durable de la Bouscarle dans ce département. Néanmoins il faut souligner le très faible nombre de contact (un seul) au printemps sur les 10 km de linéaire de rivière de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier alors que la pression d'observation y est très forte. L'espèce est donc loin d'être devenue une banalité dans ce département. Des mouvements erratiques pourraient expliquer les apparitions automnales dans le Puy-de-Dôme.

LOCUSTELLE LUSCINOÏDE – *Locustella luscinioides* (5/5 - 3/3)

Allier : Chemilly (les Moquets), 1 cht le 7 mai (S. Lovaty).

Cantal : Ytrac, 1 le 28 juillet (anonyme).

Haute-Loire : Borne (le Lac), 1 les 14 et 16 août (D. Perrocheau *et al.*).

Cette espèce n'avait plus été notée depuis 2013 avec un chanteur entendu au lac de Madic dans le Cantal le 27 avril. Depuis le début des années 2000, la Locustelle luscinoïde a été notée à 8 reprises. Trois données concernent le passage printanier, où elle a été contactée uniquement grâce à son chant, et 5 données concernent le passage post-nuptial qui s'effectue entre fin juillet et début septembre en France.



Figure 12 : Locustelle luscinoïde, Borne (43), août 2019 (D. Perrocheau)

PHRAGMITE AQUATIQUE – *Acrocephalus paludicola* (2/2 - 1/1)

Haute-Loire : Borne (le Lac), 1 les 21 et 22 octobre (C. Tomati).

Première mention en Haute-Loire et seulement la sixième en Auvergne. Le dernier Phragmite aquatique en Auvergne avait été observé du 7 au 10 août 2014 à Ytrac dans le Cantal. En France, l'espèce passe surtout en août et début septembre dans l'ouest de la France en suivant les côtes de la Manche et le littoral atlantique et cette donnée est très tardive à l'échelle nationale.

PHRAGMITE DES JONCS – *Acrocephalus schoenobaneus* (date tardive)

Haute-Loire : Borne (le Lac), 1 le 22 octobre (C. Tomati).

Il s'agit de l'observation la plus tardive en Auvergne. Jusqu'à présent, il n'existait que 2 autres mentions de Phragmite des joncs au mois d'octobre : 1 le 2 octobre 2019 à Saint-Pierre-le-Chastel dans le Puy-de-Dôme et 1 stationnant du 1^{er} au 6 octobre 2012 à Ytrac dans le Cantal.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE – *Acrocephalus palustris* (3/3 - 1/1)**Haute-Loire** : Couteuges (ruisseau de Couteuges), 1 cht le 27 mai (C. Tomati).

Première mention en Haute-Loire. Cette rousserolle est très irrégulièrement observée en Auvergne, la dernière donnée remontant au 9 juin 2013 avec un chanteur noté à Aubière dans le Puy-de-Dôme. Le très faible nombre de données en Auvergne s'explique parce que la France constitue la limite occidentale de répartition en Europe de la Rousserolle verderolle, la plus grande partie des migrateurs passant plus à l'est. Dans notre pays, elle est surtout implantée dans les lieux humides et frais du nord-est mais depuis une trentaine d'années, son aire de répartition s'est étendue vers l'ouest, de la Normandie au nord des Alpes, mais l'Auvergne et le sud-ouest de la France restent en dehors de sa zone de nidification.

FAUVETTE DES JARDINS – *Sylvia borin* (date précoce)**Puy-de-Dôme** : Bansat (le Lac), 1 le 30 mars (T. Delsinne).

Les données de Fauvette des jardins sont soumises à homologation du 20 octobre au 31 mars. Cette observation est pour le moment la seule validée par le comité au mois de mars. Elle est légèrement précoce puisque les premières Fauvettes des jardins de l'année sont régulièrement signalées en Auvergne à la fin de la première décade du mois d'avril.

FAUVETTE ORPHEE – *Sylvia hortensis* (1/1)**Puy-de-Dôme** : Apchat, 1 mâle le 7 juin et 1 le 8 juin (R. Riols).

Retour d'au moins un individu sur le site découvert l'année précédente. En 2018, un mâle chanteur avait été entendu et vu au mois de juin à cet endroit puis un individu de première année avait été observé en juillet.

POUILLOT A GRANDS SOURCILS – *Phylloscopus inornatus* (4/4 - 1/1)**Puy-de-Dôme** : Chamalières (Parc Beaulieu), 1 du 24 au 27 novembre (G. Passavy et al.).

8^{ème} mention en Auvergne. Le lieu de l'observation est étonnant car l'oiseau a été découvert dans un parc urbain proche du centre-ville de Clermont-Ferrand. Depuis 2012, le Pouillot à grands sourcils a été noté à 5 reprises et ses apparitions en automne commencent à devenir régulières. Il s'agit aussi de l'observation la plus tardive dans notre région lors du passage d'automne puisque les précédentes ont été faites entre le 8 octobre et le 2 novembre.



Figure 13 : Pouillot à grands sourcils, Chamalières (63), novembre 2019 (R. Riols)

GOBEMOUCHE GRIS – *Muscicapa striata* (date précoce)**Allier** : Avermes (Chavennes), 1 le 18 avril (A. Renaux).

Le Gobemouche gris est soumis à homologation jusqu'au 20 avril. Avec 4 données en 4 ans le 18 avril, la régularité de l'espèce juste avant le 20 avril semble être démontrée. Le comité a donc décidé d'arrêter la période d'homologation au 15 avril pour s'occuper des données antérieures à cette date qui sont bien plus rares.

TICHODROME ECHELETTE – *Tichodroma muraria* (estivage)**Puy-de-Dôme** : Chastreix (Tour Carrée), 1 le 4 juin (T. Leroy) ; Chastreix (Haut Val de Courre), 1 le 18 juin (T. Leroy).

L'espèce n'est soumise à homologation qu'en été car le Tichodrome est un migrateur et un hivernant régulier entre le 5 octobre et le 20 avril dans notre région. Il est possible que ces 2 observations concernent le même individu, l'observateur notant à chaque fois un oiseau avec une gorge blanche. Le Tichodrome n'avait plus été signalé en été depuis 2013, année où un individu avait été observé à 2 reprises aux mois de juin et de juillet déjà dans le Massif du Sancy. Par le passé, il avait niché de manière certaine à 2 reprises dans ce massif (1986 et 1988). En 2019, rien ne permet de soupçonner une nidification.

PIE-GRIECHE ECORCHEUR – *Lanius collurio* (date tardive)**Cantal** : Vebret (Montplaisir), une imm. de première année du 21 octobre au 2 novembre (R. Cousteix).

Les observations de Pie-grièche écorcheur sont soumises à homologation du 20 octobre au 10 avril en raison de son absence en Auvergne entre ces dates, l'espèce passant l'hiver dans le sud-est de l'Afrique. Il ne s'agit que de la seconde observation après le 20 octobre en 10 ans. La première concernait un immature de première année observé le 4 novembre 2017 à Sauxillanges dans le Puy-de-Dôme. L'observation la plus tardive en Auvergne demeure le 25 novembre 2004.

CRAVE A BEC ROUGE – *Pyrhacorax pyrrhacorax* (5/10 - 1/1)**Puy-de-Dôme** : Chastreix (Puy de Sancy), 1 le 4 juin (T. Leroy).

Le Crave à bec rouge n'avait plus été observé depuis 2008 dans le Massif du Sancy. L'espèce se montre assez régulière en Auvergne entre mai et septembre ces dernières années avec des observations en 2015, 2016 et 2017 dans le Cantal et le Puy-de-Dôme. On peut supposer que ces oiseaux viennent des Cévennes où l'espèce niche.

MOINEAU DOMESTIQUE x MOINEAU FRIQUET (2/2 - 2/2)**Cantal** : Coltines (Zone artisanale), 1 le 30 décembre (E. Ducos).**Haute-Loire** : Chaspinhac (bourg), 1 le 7 avril, les 5 et 25 mai et le 1er septembre (L. Boizot).

3^{ème} et 4^{ème} mentions en Auvergne. Du recul est nécessaire pour mieux comprendre ce phénomène d'hybridation qui semble croissant ces dernières années. La raréfaction du Moineau friquet par rapport au Moineau domestique est souvent évoquée, conduisant les friquets qui ne trouvent pas de partenaire à se reproduire avec des Moineaux domestiques, mais ce n'est absolument pas le cas à Coltines sur la Planèze de Saint-Flour qui accueille l'une des plus grosses populations d'Auvergne.

BRUANT DES NEIGES – *Plectrophenax nivalis* (14/27 - 2/2)**Puy-de-Dôme** : Volvic (Tourtole), 1 (probable femelle imm. de première année) le 11 novembre (Y. Martin) ; Saint-Alyre-es-Montagne (Maison des Tourbières, la Ribeyrette, col de la Volpillière), 1 mâle imm. de première année les 17 et 18 novembre (F. Martinet et al.).

En 10 ans, le Bruant des neiges est passé du statut d'hivernant et de migrateur occasionnel à hivernant régulier en très faible effectif avec des observations chaque année depuis 2012 pour 1 à 2 données par an. Pour l'année 2019, soulignons cette observation d'un oiseau en halte à Volvic sur la faille de la Limagne à seulement 749 mètres d'altitude alors que la plupart des Bruants des neiges sont signalés en montagne ou sur les hauts plateaux.



Figure 14 : Bruant des neiges, Volvic (63), novembre 2019 (Y. Martin)

BRUANT ORTOLAN – *Emberiza hortulana* (date tardive)

Puy-de-Dôme : Veyre-Monton (Veyre), 1 le 1er octobre (T. Brugerolle) ; Veyre-Monton (Puy de Marmant), 1 le 6 octobre (T. Brugerolle).

Il s'agit des deux données les plus tardives en Auvergne. La précédente date record en automne était le 23 septembre 2012. La première donnée concerne un oiseau en migration active enregistré de nuit avec un piège à sons, la deuxième un oiseau en migration active diurne et à nouveau enregistré.

Bibliographie

BOITIER E. (dir.), 2000. Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors série n°1, 132 p.

DUFOUR P., DUBOIS P.-J., JIGUET F., PONS J.-M., VEYRUNES F., WROZA S. et CROCHET P.-A., 2020. Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2016-2019). 15ème rapport de la CAF. *Ornithos*, 27(3) : 154-159.

RIOLS R., TOURRET P. et la LPO AUVERGNE, 2016. Liste rouge des oiseaux d'Auvergne (2015). LPO Auvergne, 28p.

